



# Réunion hebdomadaire

## 9 nov. 2017 • Compte-rendu

PrésentEs : 42 personnes · Facilitation : Xtophe · Accueil : Xavier · Compte-rendu : J(acques)

Pour l'accueil, on essaiera de prévoir prochainement un organigramme avec notamment la liste des différentes commissions et leurs moyens de fonctionnement (réunion, liste mail, respo).

Des points ont été ajoutés par rapport à l'ordre du jour. Ils ont été votés en début de RH (pour 26 / contre 0 / abstention 0)

### Appels

- Prochaines réunions de commissions, projets de commission et groupe de travail :
  - Groupe Pompom pour la soirée au Rosa Bonheur : samedi 15h au LAUP
  - Groupes de travail de la commission Migrations : voir avec la commission et leurs référentEs leurs horaires
  - Réunion de soutien aux migrantEs sur comment affronter l'hiver : dimanche à 19h30, confirmation sur la liste actupnews à venir.
  - Drogues et Usages : mercredi 22 novembre à 18h30 au LAUP
  - Jeunesses : lundi 13 novembre à 19h30 au LAUP
  - Prévention : date à annoncer, un mardi soir
  - Vivre Avec : mercredi 15 novembre à 18h30 au LAUP
  - Meufs : date à annoncer, un lundi soir
- Décollage des stickers et repochoirage anti-Manif pour tous :

Quelques associations LGBT ont répondu sporadiquement à l'offensive de stickers. La riposte s'organise. Ce dimanche, nettoyage dans les rues de Paris. Une carte interactive a été faite. Des pochoirs sont prévus. L'heure exacte n'est pas encore communiquée.

Question d'Antoine P sur la réaction d'AUP à l'entrisme de Sens commun. > Réponse : on l'a fait régulièrement (par exemple après la victoire de Fillon aux primaires), à étudier pour la suite.

Jimmy demande les modalités pratiques de l'action à FièrEs.

- Vidéo – Boule à Facettes

Pour le tournage de la vidéo de promo de la semaine du premier décembre, qui aura lieu demain en fin d'après-midi au local, on recherche une boule à Facettes.

- Action 140

Les commissions sont invitées à envoyer à J des textes sur ce qu'elles font. C'est le journal qu'on essaie de sortir tous les 3 mois sur l'actualité de l'association.

- **Disponibilités autour du 1<sup>er</sup> décembre :**  
<https://framadate.org/M7jVYQUJM4yAWLHJ>

## **Feedbacks**

### *Cassation L2LR*

Pour info L2LR se pourvoit en cassation suite à sa défaite en appel sur la plainte pour diffamation. A suivre donc, on aura besoin d'un avocat aux conseils, on va sans doute mandater celui qui suit la cassation sur l'autre affaire.

### *Plaque Cleews Vellay*

Mkl : lundi une réunion avec la Marie du 11<sup>ème</sup> et le syndic du 3 rue Keller, pour la pose d'une plaque en l'honneur de Cleews Vellay ancienne présidente d'Act Up-Paris, morte du sida en 94. Premier refus de la plaque à l'été par le syndic, réunion de concertation pour les convaincre lors d'un prochain vote en avril-mai 2018.

Ives a présenté la démarche face aux 2 coproprios présentes du 3Keller. Les craintes étaient la taille et la visibilité de la plaque, et de savoir s'il y aurait des rassemblements.

Le texte d'origine proposé était

« En mémoire de CW 1964-1994 Présidente d'Act Up-Paris de 1992 à 1994 Combattant de la lutte contre le sida et pour les droits des minorités Mort du sida. »

Le syndic ne comprenait pas pourquoi présidentE.

On a dit qu'il y avait marge de manœuvre sur le E. Autre question du syndic : qui paie ? C'est la mairie.

La Mairie du 11<sup>ème</sup> soutient le projet et a rappelé que l'histoire de nos luttes avait à s'inscrire dans les rues de Paris.

Ives a reformulé le texte de la plaque :

En mémoire de Cleews Vellay, 1964-1994, militant d'Act Up-Paris, mort du sida. Son enterrement politique partit d'ici, ancien centre gay et lesbien.

Emilie : le refus du syndic était un refus sur la formulation, donc ? Que se passe-t-il si on leur a expliqué ?

Réponse : le risque, c'est qu'ils refusent la plaque.

Xavier : président/E n'est peut être pas le plus important. L'important, c'est la militance de CW.

Mais s'agissant d'un feedback et la phase de concertation avec le syndic pouvant avoir lieu jusqu'au printemps, il reste un peu de marge autour du choix de la formulation exacte proposée.

### *Archives*

Une tribune a été sortie par le collectif lundi, suite au refus de Libé, sur le Huff Post. Elle a été signée par une 30aine d'associations et de centres LGBT de région.

[http://www.huffingtonpost.fr/patrick-comoy/parce-que-les-memoires-se-meurent-voici-12-priorites-pour-les-archives-lgbtqi\\_a\\_23267744/](http://www.huffingtonpost.fr/patrick-comoy/parce-que-les-memoires-se-meurent-voici-12-priorites-pour-les-archives-lgbtqi_a_23267744/)

Après la sortie de la tribune, le cabinet de Julliard a donné une première date : le rdv sera le 28/11 à 18h.

D'ici là, il y a la réunion interasso à la Mairie de Paris le 18/11 de préparation du colloque. Le collectif envisage de faire une action. Il y a une discussion à avoir sur le lead à prendre sur ce sujet et faire des propositions d'action.

Xavier : le RDV avec Bidard a montré qu'elle était très pro-archives, si Julliard prend le dossier c'est de l'opportunisme. Si on zappe, ne pas se tromper de destinataire du zap.

Jimmy : le zap c'est pour quoi ? Mkl : c'est pour les pousser à ce que ça avance au plus tôt et pas attendre les élections.

## **Formation – AAH, invalidité, qu'est-ce que c'est ?**

Xtophe : Sujet souvent abordé, mais ce n'est pas très clair. On peut être reconnu handicapé et pas être invalide, et inversement, car les deux systèmes cohabitent. Et voilà comment ça fonctionne :

### *1°) La pension d'invalidité*

Les cotisations sociales donnent des droits à invalidité. Si vous tombez malade, vous pouvez prétendre à cette assurance en cas d'incapacité totale ou partielle à travailler.

Conditions administratives à connaître et respecter :

- être immatriculé depuis au moins 12 mois au moment de l'arrêt de travail,
- justifier de 800h d'activité salariée, ou cotisé l'équivalent de 2030 de SMIC horaire sur l'année,
- ne pas avoir atteint l'âge légal de départ à la retraite (de 60 à 62 ans selon les générations),
- avoir une réduction nette de la capacité de travail d'au moins 2/3.

En général elle est attribuée après « consolidation », ou après 3 ans d'arrêt-maladie.

3 catégories de pension sont recensées, ce qui influe sur le montant : catégorie 1 pour une personne capable d'exercer une activité professionnelle, catégorie 2 pour une personne incapable d'en exercer (mais il est indiqué sur les sites qu'il est possible de travailler, il y a un risque/flou juridique dans ce cas), catégorie 3 : être incapable d'en exercer et avoir besoin de l'aide d'une personne pour des tâches quotidiennes.

La pension d'invalidité est calculée sur les 10 meilleures années de salaire brut. Catégorie 1 : 30%, catégorie 2 : 50%, catégorie 3 : 50% + majoration tierce personne.

Le plafond de la sécurité sociale, c'est le montant au-dessus duquel il n'y a quasiment plus de cotisations sociales prélevées, sauf les retraites complémentaires. Il est situé autour de 3200 euros par mois. Il y a un montant maximum du coup, autour de 1600 euros mensuels, et un montant minimum. Par exemple, si on a une activité salariée que sur 5 ans, minimum de 200 euros.

Il peut y avoir l'ASI, allocation supplémentaire invalidité, qui permet d'aboutir à 704 euros par mois. On peut aussi récupérer 100 euros par mois en demandant l'AAH (allocation adulte handicapé, voir plus bas, à 800 euros).

Attribuée à titre temporaire. Il y a des contrôles administratifs sur le domicile. Pas de contrôle médical a priori.

Conclusion : se poser la question des droits à l'invalidité avant d'envisager une demande d'AAH. Avantage : a priori attribué pour plus longtemps, c'est plus souple, on prend en compte la maladie, on ne cherche pas à mesurer un pourcentage de handicap.

## 2°) L'AAH

Allocation adulte handicapée. Elle est attribuée à la MDPH (maison départementale des personnes handicapées), par une commission, la CDAPH.

C'est un vieux combat pour Act Up-Paris, celle de Clews avait été versée après sa mort. A cette époque, le guide barème était secret.

La création de l'AAH, c'était à la base dans les années 1970 pour que les mineurs handicapés aient un montant de ressource garanti à leur majorité. L'AAH vise à compenser le handicap, pas la maladie.

La CDAPH attribue le taux après passage d'un guide-barème. Les taux atteints conditionnent l'ouverture de droits. Les personnes qui étudient le certificat médical le font dans la globalité, et pour estimer l'employabilité de la personne. Le but de la loi de 2005, c'est de compenser la perte d'autonomie. Mais sinon les CDAPH veulent faire retravailler.

Le guide barème attribue des fourchettes. Chez eux, les pourcentages ne s'additionnent pas : 3 formes modérées restent au % modéré et ne permettent pas de passer au dessus du seuil au-delà duquel la compensation est ouverte.

Le certificat médical est rempli en partie par la personne, c'est très complexe cependant. Une autre partie est remplie par le médecin. Ils attendent des diagnostics et des mesures du retentissement, pas le taux de CD4. Cela ne devrait pas s'appeler un certificat médical.

A la permanence, des personnes qui se sont vues refuser l'AAH viennent régulièrement, souvent parce que le certificat médical est pas assez descriptif.

Il y a 2 ans, on râlait sur les délais d'obtention de l'AAH et sur le fait que CV indétectable + bon taux de CD4 voulait dire que les MDPH n'attribuait pas.

On a obtenu de la CNSA un guide à l'attention des MDPH (car dans D il y a départemental, donc des pratiques différentes), qui rappelle qu'il y a fatigabilité, prise en compte des effets secondaires des premières vagues des traitements.

Il y a une sorte de tableau d'emploi du temps hebdomadaire type, le remplir sur plusieurs semaines permet de justifier des problèmes rencontrés.

Il est possible de joindre au certificat médical le plus de documents possibles mesurant le retentissement.

Pour le VIH/sida, il n'y a pas de recette.

Mais ce qui peut être intéressant, c'est le nadir = le plus bas taux de CD4. Des mesures de CD8 et de rapport CD8/CD4 peuvent être intéressantes également.

Fred : question sur la PCH (prestation de compensation du handicap).

Réponse : c'est une autre démarche. Il faut repasser par un certificat médical démontrant le besoin d'une aide sur des activités du quotidien.

## **Points**

### *TDOR*

<https://www.facebook.com/events/129257191115879/>

Ce 20 novembre aura lieu le TDOR, Transgender Day Of Remembrance, c'est-à-dire la journée du souvenir trans. Initiée à la suite de l'assassinat de Rita Hester, femme trans assassinée le 20 novembre 1998 à Boston, elle commémore depuis lors, chaque 20 novembre, la mémoire des personnes tuées à cause de la transphobie.

Cette année encore, nous nous rassemblerons pour rendre hommage à touTEs celles et ceux qui ont été assassinés dans la haine de l'autre et l'ignorance.

Sans banderoles, ni pancartes, ni drapeaux,

retrouvons-nous ce lundi 20 novembre à 19h30 place de l'Hôtel de Ville. Une prise de parole aura lieu, ainsi qu'un temps de recueillement, puis un lâcher de lanternes dans le ciel de Paris.

Pour participer à cette journée du souvenir trans, chaque participantE peut venir avec une bougie que vous pourrez déposer sur la place si vous le souhaitez.

On vote un relais de l'appel sur nos réseaux sociaux puisqu'il s'agit ni de signer ni de soutenir au sens habituel.

Vote du texte : 28/1/2.

### *Panorama des commissions*

#### LGBTIphobies-sérophobies

Rémy : la commission s'occupe des minorités, des discriminations subies, ainsi que celles subies par les personnes séropositifVEs.

Discriminations = contaminations, rappelle souvent Act Up-Paris.

Cette commission est là pour faire avancer les droits des personnes LGBTI et contre la sérophobie.

On suit donc des dossiers divers : le don du sang, les soins funéraires enfin autorisés pour les personnes séropositifVEs, la loi Justice 21 pour le changement d'état-civil des personnes trans, et des actions plus ponctuelles dans le calendrier militant : 17 mai (IDABLHOTI), journée de la disance.

Réunions les lundis (1 semaine sur 3). Pour la rejoindre, Rémy ou suivre le calendrier hebdomadaire.

## Prévention

Rémy indique ce qu'elle en est. Historiquement Act Up-Paris ne fait pas de prévention parce que les personnes séropositifVEs n'avaient pas nécessairement le temps de le faire.

La prévention, ce sont différentes choses : du plaidoyer, de la vulgarisation d'information notamment via le dispositif REACT'UP, formats web et papiers. Il est diffusé dans les lieux de convivialité pour les gays.

Comme plaidoyer, est notamment portée l'amélioration de la qualité des préservatifs distribués gratuitement par Santé publique France.

Portage aussi de la préparation du dossier de TROD pour mettre en œuvre les TROD. Utile aussi pour la distribution d'autotest, en l'attente de l'élargissement des conditions d'accès, qui est une exigence de l'association.

Hugues comme coordinateur de la prévention, Benjamin comme responsable de la commission sont à votre dispo.

Un des appels du moment, c'est le fonctionnement du dépistage, sa saturation. L'enjeu c'est de démontrer que l'offre est saturée. Pour bosser dessus : [redactup@actuparis.org](mailto:redactup@actuparis.org)

Maxime : quid de l'avancement de l'habilitation TROD ? Réponse : elle est en cours de préparation.

Emilie : enquête TPE toujours en cours, jusqu'à décembre. Distributions de capotes, interventions de prévention en font aussi partie. Il y a d'autres sujets en cours.

## Drogues et Usages

La commission se réunit le mercredi à 18h30. Il faut vérifier que les pharmacies ont des Steribox, qu'elles les vendent bien à 1 euro s'ils en ont, pas 8. Ensuite, lettre à l'ordre des pharmaciens, à Buzyn, et faire le forcing contre Valérie Péresse qui veut réduire les subventions sur les échangeurs de seringues.

Ensuite des actions sont prévues.

Rémy : sur drogues et usage, voir que la politique de réduction des risques sur l'usage de drogues hors milieu carcéral a bien fonctionné. Seulement 1% des contaminations par usage de drogue depuis.

Rappeler qu'il faut aider les militantEs de la RDR actuellement à continuer le plaidoyer. Il faut également bosser sur l'usage de drogues en contexte sexuel et sur les enjeux de RDR en la matière.

## Jeunesse

Jimmy : première réunion du projet de commission il y a quelques temps. Pour la seconde réunion, il est prévu de faire une revue de documents rassemblées sur la prévention pour les jeunes. RDV lundi 8. Un projet de vidéo d'information sur ce qu'est le VIH aujourd'hui d'une part, et sur le dépistage.

Anecdote : Rémy a vu un proviseur qui essaie de faire une action avec 5 lycées. C'est plus compliqué aujourd'hui de mobiliser des professeurs qu'en 1997.

### Migrations

En général, réunion le vendredi soir à 19h30, plutôt mercredi prochain. 1h de temps le 1<sup>er</sup> décembre pour organiser une table ronde. Autre groupe de travail, la journée du 18/12 (CP+projet vidéo). Campagne sur des statistiques ethniques.

On rencontre plein d'associations. Besoin d'aide.

### Meufs

Mkl : présence des meufs dans l'assoce toujours un enjeu tout au long de l'histoire. Plaidoyer sur le fait que la lutte contre le sida est une lutte féministe. Plus d'une personne séropositive sur 2 dans le monde est une femme, 1/3 en France.

Invisibilisation des femmes séropos dans l'espace public, dans la lutte contre le sida, sur les essais thérapeutiques, etc.

Aborder les questions de sexisme, travail du sexe, etc. Obstacles qui favorisent des contaminations et une moins bonne prise en charge des femmes.

Il y a tout un pan sur la question des droits, avec la question de la PMA pour touTEs.

Gros dossiers sur l'impact des cancers chez les meufs, sur la prévention HPV. Vidéo en cours sur l'autopalpation sur le cancer du sein.

PMA abordée en interasso avec FièrEs et d'autres. La prochaine réunion interasso PMA c'est le mardi 28 novembre, lieu restant à déterminer.

Plaidoyer aussi sur le préservatif interne.

Réunions 1 lundi par mois. La commission recherche une responsable de commission.

### Vivre Avec

La commission aborde tout ce qui tourne autour de l'accès aux soins, des parcours de soins, de l'accès aux droits, comme sur l'AAH et l'invalidité. La prochaine réunion est mercredi prochain.

Gros enjeu, la stratégie nationale de santé abordée en réunion mercredi prochain à partir de 18h30.

*1<sup>er</sup> décembre*

### Soirées :

La production du film a monté une soirée aussi le 1<sup>er</sup> décembre. C'est une soirée de soutien, la recette sur les entrées et les boissons est reversée à Act Up-Paris.

Du côté d'Act Up-Paris, une équipe sera présente pour faire du merchandizing, contribuer aux projections.

Mais il faut pouvoir être le lendemain. Une équipe de 4 personnes fera 20h-23h30, disponible le lendemain pour aller aux Blancs-Manteaux. Une seconde équipe fera 23h30-4h

### *Fight AIDS Paris Week aux Blancs-Manteaux*

Présentation du projet d'affiche + de flyers en cours de finalisation. Le programme au format A3 arrive prochainement.

Un système d'inscription sur des tâches/créneaux sera mis en place et circulera ensuite.

### *Manif*

Les photos du shooting sont présentées ainsi que des versions préliminaires de l'affiche. Act Up-Paris remercie les personnes ayant participé.

Pour la logistique, il y aura pas mal de choses à faire les jours précédant et le jour de la manifestation, et en même temps une présence aux Blancs-Manteaux. Il faut donc du monde.